

roter que cet enseignement doit se continuer dans toutes les divisions, et marcher constamment de pair avec le calcul écrit, ou se combiner avec lui. Il faut même accorder la préférence au premier sur le second toutes les fois qu'il peut suffire, au moins dans la résolution des problèmes, et ne recourir au calcul chiffré que dans les grandes opérations

L'utilité pratique du calcul mental, comme du calcul chiffré, consiste dans la résolution des problèmes. Ainsi, le maître en fera-t-il le point de départ des opérations mentales et multipliera-t-il les petites questions numériques, à l'occasion de chaque série nouvelle de combinaisons. Il est de règle que la plupart des problèmes, du moins dans les commencements, soient de nature concrète. Les données peuvent exprimer : 1° des unités matérielles telles que fruits, animaux et objets divers ; 2° des unités conventionnelles et usuelles. Les problèmes rouleront sur les premières en attendant qu'on ait donné la connaissance des secondes, ce que le maître se hâtera de faire au moyen d'une série de leçons d'intuition sur les principales unités monétaires, des poids et mesures, et leurs subdivisions. Ces dernières fourniront la matière d'une infinité de petites questions pratiques, intuitives et intéressantes, dont plusieurs pourront être formulées par les élèves eux-mêmes à titre d'exercices d'invention.

Il est à remarquer que, quand on opère sur de grandes quantités, le calcul mental ne rejette pas absolument l'écriture des données du problème, ni des résultats obtenus dans les calculs partiels, pourvu qu'on se borne à les considérer comme des points de rappel. Dans ce cas, les calculs ne s'en effectuent pas moins dans l'esprit seul, et sur des nombres abstraits ; au reste, l'habitude des combinaisons mentales fera bientôt acquérir à la mémoire, une singulière étendue qui dispensera le plus souvent de recourir à ce moyen auxiliaire.

2° *Calcul écrit.*—Ce calcul consiste à comparer les nombres, en opérant sur leurs représentations conventionnelles, d'après certaines règles établies par le raisonnement, et certains procédés consacrés par l'usage. Il comprend : 1° la théorie des opérations ; 2° leur application à la résolution des problèmes.